

## TV 3D. Avenir ou simple gadget ?

La 3D est à la mode au cinéma. Doit-on la faire entrer dans nos salons ? Quelques éléments de réponse.

**S**i le film *Avatar* de James Cameron a donné ses lettres de noblesse à la 3D, il est loin d'être le premier à utiliser ce procédé. L'histoire de la 3D est plus vieille que celle du cinéma car c'est en 1849 qu'a été inventé le stéréoscope, permettant l'observation d'images en relief. Plus près de nous, Alfred Hitchcock avait tourné son film *Le crime était presque parfait* (1954) en 3D. Cependant, le procédé est coûteux, complexe et offre des résultats parfois hasardeux.

Le relief a souvent été considéré comme un gadget avec ses effets de "jaillissement" hors de l'écran censés apporter quelques sueurs froides aux spectateurs, mais dont l'intérêt artistique s'avère on ne peut plus limité. Et si le film de James Cameron a autant marqué les esprits, c'est que pour la première fois, la 3D était utilisée pour intensifier la profondeur de champ de l'image, créant ainsi une réelle immersion dans le film. Le carton planétaire d'*Avatar* a poussé les studios à user et abuser du relief et, désormais, il ne se passe quasiment pas un mois sans que ne sorte dans les salles obscures un film en 3D : qu'il s'agisse d'une vraie 3D (film tourné avec un matériel spécifique) ou de fausse 3D (film tourné dans des conditions normales et converti ensuite en relief avec des résultats parfois très discutables). La 3D est à la mode au cinéma. De là à la faire entrer dans nos salons il n'y a qu'un pas. Y-avons-nous intérêt ?



### Matériel sur le marché

Inutile d'espérer regarder un programme en 3D si vous n'avez pas le téléviseur qui va avec ! Pour pouvoir regarder un film en relief chez soi, il faut déjà une TV compatible. Aujourd'hui, on peut trouver des appareils 3D dans des gammes de prix allant de 1 379 € à 2 949 €.



Pour profiter du relief, il faut aussi des lunettes. Qu'elles soient actives (lunettes électroniques dont le prix varie de 50 € à 100 €) ou passives (lunettes polarisées dont le coût varie de 5 € à 20 €), elles représentent un investissement supplémentaire. Enfin, il faut un lecteur de DVD capable de lire la 3D. Pour cela, point de salut : un lecteur Blu-ray s'impose, la 3D étant exclusivement en haute définition. Les possesseurs d'une Playstation 3 peuvent télécharger directement une mise à jour de leur console leur permettant de lire les disques 3D. Sinon, on commence à trouver

des lecteurs spécifiques pour 400 € environ.

### Maintenant, demain ou jamais ?

Tout comme le DVD en son temps, puis les écrans plasma et LCD, il y a une forte probabilité que la 3D devienne la norme dans nos salons. Faut-il donc s'équiper ? Maintenant ou plus tard ?

Comme pour toute nouvelle technologie, il est préférable d'attendre. Pourquoi ? Tout d'abord, pour des raisons purement financières puisque le matériel sera de moins en moins cher et de meilleure qualité. Cette technologie n'en est par ailleurs qu'à ses balbutiements. En effet, alors qu'aujourd'hui les écrans 3D ne peuvent être regardés qu'avec des lunettes, des TV sans lunettes sont annon-

cées pour bientôt... De son côté, Nintendo a déjà annoncé la sortie d'une nouvelle console de jeux vidéo portable (la 3DS) qui ne nécessitera pas le recours aux fameuses lunettes. Ajoutez à cela des problèmes de compatibilité entre lunettes et téléviseurs et l'on se rend vite compte qu'il est urgent d'attendre.

Par ailleurs, à l'heure actuelle, l'offre de programmes télévisés en relief est inexistante. Et sur le marché du DVD, les grands éditeurs n'ont pas encore communiqué leur planning de sorties.

Avant d'envisager sérieusement de s'équiper, il est donc préférable d'attendre que l'offre soit quantitativement intéressante et que les problèmes liés au port ou non de lunettes spécifiques soient réglés. En tout état de cause, si vous souhaitez vraiment être à la pointe de la technologie, envisagez cet investissement uniquement pour remplacer une installation obsolète. Si vous venez d'acquérir un home cinéma, il serait vraiment dommage de s'en séparer maintenant.

### Pour vos achats de fin d'année

Avant de choisir, n'hésitez pas à vous reporter au guide CLCV « Téléphonie, Internet, Télévision : comment s'y retrouver », aux éditions Vuibert (Voir p 2).

